



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN
« ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »

NOTICE TECHNIQUE INTERARMÉES MATÉRIELS

NTIM
SCA-7105-0002

SEPTEMBRE 2021
V3

LIT DE CAMP MODÈLE 94

Utilisation : Tous lieux.

ANNULE ET REMPLACE TOUS LES DOCUMENTS ANTERIEURS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le lit de camp est composé des parties principales suivantes :

- une armature métallique ;
- une toile tendue, formant le plan de couchage, appelée "toile sommier" ;
- une housse de transport.

Le lit de camp complet se présente dans sa housse de transport sous la forme d'un colis approximativement parallélépipédique.

Une notice de montage est jointe à chaque colis.



Illustration à titre indicatif

SOMMAIRE

Article	Feuillet
Données logistiques	2
Matières premières & demi-produits	3 à 4
Spécifications générales	5
Spécifications détaillées	6 à 8
Marquage	9
Conditionnement	10
Documentation	11
Liste des annexes	12
Validation	13
Annexes	16 annexes

DONNÉES LOGISTIQUES

RAG : 1012736
RA : 8110
NGI : 0573650000025

RAD	NNO
7105SH0033181	7105 14 591 8128
DÉSIGNATION LONGUE (appellation générique) LIT DE CAMP MODÈLE 94	
DÉSIGNATION LONGUE ART. DETAIL LIT DE CAMP MOD 94	DÉSIGNATION COURTE (ne devant pas excéder 40 caractères) LIT DE CAMP MOD 94

DECOMPOSITION : ARTICLES CONSTITUANT LE LIT DE CAMP MODÈLE 94

RAG : 1004009
RA : 7586

RAD	NNO
7105SH0000302	7105 14 513 1307
DÉSIGNATION LONGUE (appellation générique) ARMATURE MÉTALLIQUE	
DÉSIGNATION LONGUE ART. DETAIL LIT CAMP MLE 94 ARMATURE MÉTALLIQUE	DÉSIGNATION COURTE (ne devant pas excéder 40 caractères) LIT CAMP MLE 94 ARMATURE MÉTALLIQUE

RAG : 1004007
RA : 7588
NGI : 0944500000002

RAD	NNO
7105SH0000301	7105 14 480 7918
DÉSIGNATION LONGUE (appellation générique) TOILE SOMMIER	
DÉSIGNATION LONGUE ART. DETAIL LIT CAMP MLE 57, 90, 94 TOILE SOMMIER	DÉSIGNATION COURTE (ne devant pas excéder 40 caractères) LIT CAMP MLE 57, 90, 94 TOILE SOMMIER

RAG : 1004011
RA : 7587

RAD	NNO
7105SH0000303	7105 14 513 5191
DÉSIGNATION LONGUE (appellation générique) HOUSSE DE TRANSPORT	
DÉSIGNATION LONGUE ART. DETAIL LIT CAMP MLE 94 HOUSSE DE TRANSPORT	DÉSIGNATION COURTE (ne devant pas excéder 40 caractères) LIT CAMP MLE 94 HOUSSE DE TRANSPORT

MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS

ARMATURE

- Tubes d'acier
 - tube de 25×25×2 mm pour traverses extrémité et longerons ;
 - tube de 25×25×1,25 mm pour croisillons ;
 - tube de Ø 20×2,5 mm.
- Tôle d'acier
 - tôle ou feuillard de 30/10 mm.
- Accessoires
 - 3 rivets Ø6 mm ;
 - 8 vis M6 à tête bombée et empreinte cruciforme longueur 38 mm ;
 - 8 écrous M6 auto freinés ;
 - bouchons plastique, de coloris noir, à empreinte carrée pour l'obturation des tubes de l'armature et d'épaisseur ne gênant pas les opérations de pliage et dépliage de l'armature.

TOILE SOMMIER

Toile lin 670 vert OTAN suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification N° 6.54 (cf. annexe 1).

Toile polyamide haute ténacité revêtue simple face polyuréthane 260/400 - 1100 dtex (pour renforts longitudinaux), de coloris vert OTAN ou coloris sombre (par exemple brun terre).

Ruban polyester tubulaire 22 mm, coloris vert OTAN, suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification N° R 8.59 (cf. annexe 2).

Sangle polyester plate de 50 mm, coloris vert OTAN, suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification N° S 8.58 (cf. annexe 3).

52 œillets Ø 8 mm avec contre rivure, diamètre extérieur 20 mm, en laiton-bronzé UZ30.

Tresse polyamide Ø 6 mm, 16 fuseaux perlés, à âme, coloris vert OTAN (résistance à la rupture 2300 N) pour système de réglage de la tension transversale (avec tresse de longueur 10 m tolérances -5 +10 cm) et pour renforts de la toile sommier.

Fils à coudre utilisés pour la confection :

- des toiles sommier peuvent être :
 - fil en polyester multifilament 307 tex, de coloris vert OTAN ;
 - fil en polyamide multifilament 231 tex, de coloris vert OTAN.
- du ruban polyester tubulaire de 22 mm :
 - fil à coudre polyester multifilament 144 tex, de coloris vert OTAN.

Les caractéristiques de ces fils figurent au cahier des spécifications techniques des fiches d'identification F 8.51 et F 8.61 (cf. annexe 4 et 5).

HOUSSE DE TRANSPORT

Toile coton polyester 430 2I, coloris vert OTAN, suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification N° 4.52 (cf. annexe 6).

Fil à coudre polyester multifilament 144 tex, coloris vert OTAN, suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification F 8.61 (cf. annexe 5).

MATIÈRES PREMIÈRES ET DEMI-PRODUITS

Sangle polyester plate de 30 et de 50 mm, coloris vert OTAN, suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification N° S 8.58 (cf. annexe 3).

Ruban de bordage coton, largeur 20, coloris vert OTAN, suivant les spécifications techniques de la fiche d'identification N° R 4.53 (cf. annexe 7).

Fermeture à glissière type D, classe 7 ou 8 séparable à simple curseur acier, coloris vert OTAN, de longueur 82 cm.

Boucle de serrage, pour sangle de largeur 30 mm, avec ergot permettant le positionnement du doigt, de caractéristiques suivantes :

- matière : polyamide 6.6 sans partie métallique avec ergot de préhension ;
- épaisseur : 9 à 14 mm ;
- largeur libre du passage de sangle : 31 mm +/- 1 mm ;
- résistance à la traction longitudinale : 600 N ;
- la résistance n'est pas modifiée après une exposition de 24h à +70°C et -30°C ;
- les surfaces extérieures des boucles sont granitées ou sablées ;
- coloris vert OTAN.

Boucle à ouverture rapide, pour le réglage de la sangle de largeur 50 mm aux caractéristiques suivantes :

- matière : polyacétal sans partie métallique ;
- la résistance n'est pas modifiée après une exposition de 24h à +70°C et -30°C ;
- les surfaces extérieures des boucles sont granitées ou sablées ;
- ouverture par pressions simultanées sur les deux côtés (les surfaces d'appui ne débordent pas de la largeur totale) ;
- partie mâle avec système de guidage central et système de réglage de sangle à barrette fixe ou mobile, partie femelle formant bélière ;
- le guidage est effectif sur toute la longueur de la partie mâle et femelle ;
- largeur libre du passage de sangle : 51 mm +/- 1 mm ;
- longueur maximale : 82 mm ;
- largeur maximale : 59 mm ;
- épaisseur : 9 à 13 mm ;
- résistance à la traction longitudinale : 600 N ;
- coloris vert OTAN.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Le lit de camp modèle 94 est composé des parties principales suivantes :

- une armature métallique ;
- une toile tendue, formant le plan de couchage, appelée "toile sommier" ;
- une housse de transport.

L'armature métallique est constituée de tubes d'acier de 25 x 25 mm, d'épaisseurs 2 et 1,25 mm.

La toile sommier est réalisée avec une toile 100% lin, de coloris vert OTAN.

Le lit de camp complet se présente dans sa housse de transport sous la forme d'un colis approximativement parallélépipédique (la toile sommier est montée sur l'armature).

Une notice de montage est jointe à chaque colis.

SOUDURES

Les soudures peuvent être réalisées soit par soudure autogène, soit par soudo-brasure.

Les cordons de soudure sont exempts de fissures et de surépaisseurs. Ils ne débordent pas sur les parties articulées, les jonctions planes et les éléments qui s'emboîtent. Ils ne gênent pas le déploiement de l'armature.

PROTECTION DU MÉTAL CONTRE LA CORROSION

Peinture :

- coloris Vert PIR OTAN « A4X5 ou A4E5 » satiné (cf. NORM DEF 0001 Ed 3 Couleurs Défense nationale) ;
- l'épaisseur de la peinture est de 50 microns minimum ;
- le contrôle de la solidité des revêtements de peinture est conforme aux normes NF EN ISO 2409 Classe 2 maximum et NF EN ISO 6272.

Traitement anticorrosion

Les parties métalliques (armature, visserie, rivets, etc...) reçoivent un traitement anticorrosion (matériel pouvant servir en zone Centre Europe ou Outre-Mer).

SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES

Le lit de camp est composé des parties principales suivantes :

- une armature métallique ;
- une toile tendue, formant le plan de couchage, appelée "toile sommier" ;
- une housse de transport.

ARMATURE METALLIQUE

L'armature du lit de camp se compose de trois éléments principaux (cf. plans en annexes 8 à 14) :

- 3 piétements en X, pliables par le milieu ;
- 4 barres formant les longerons ;
- 2 traverses de tête et de pied.

Piétements

- Extrémités

Ces pieds ont la forme d'un X avec en leur centre une platine trapézoïdale qui est le support de l'axe d'articulation.

A l'extrémité supérieure de ces branches sont soudées 2 plaques en L, qui sont chacune percée d'un trou de Ø 6,2 mm. Elles se fixent par l'intermédiaire de boulons aux barres longerons.

L'extrémité inférieure reposant à terre, présente une surface d'appui obtenue par le pliage et l'écrasement du tube.

- Médian

Il a les mêmes caractéristiques que les précédents, mais les platines soudées aux extrémités supérieures sont en T et percées chacune de deux trous de Ø 6,2 mm. Elles se fixent par l'intermédiaire de boulons aux barres longerons.

NB :

Les extrémités des vis ne doivent pas dépasser des écrous tout en étant suffisamment longues pour assurer la fonction d'autofreinage.

Afin de supprimer les interstices qui pourraient subsister aux extrémités aplaties des tubes de piétement reposant sur le sol, celles-ci sont obligatoirement brasées ou galvanisées à chaud après usinage. Les interstices peuvent aussi être supprimés par utilisation d'une colle ou d'une pâte formant joint durcissant à l'air libre posée avant usinage de l'extrémité.

Longerons

Les longerons sont constitués de deux demi-longerons. Chaque demi-longeron est constitué d'une barre, dont les extrémités sont percées d'un trou de Ø 7,2 mm, ceci pour recevoir un ensemble vis-écrou qui assurera la liaison avec les piétements en X.

Les extrémités de chacun des quatre (4) demi-longerons formant l'articulation centrale sont fermées par un bouchon en plastique noir.

NOTA: Les extrémités des vis ne doivent pas dépasser des écrous tout en étant suffisamment longues pour assurer la fonction d'autofreinage.

SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES

Traverses de tête et de pied

Ces deux traverses identiques sont composées d'une barre percée au Ø 7,5 mm de part en part à ses extrémités, ceci pour recevoir les arceaux qui supportent la moustiquaire.

Cette barre comporte en outre à chacune de ses extrémités un tube Ø 20×2,5 mm soudé, qui s'emboîte aux extrémités des longerons et solidarise l'ensemble du châssis, permettant ainsi la tension de la toile de sommier.

Pour éviter les risques de blessure et d'encrassement, des bouchons en plastique noir obstruent les extrémités de ces barres. Ils sont au nombre de deux par traverse.

TOILE SOMMIER

La toile sommier est réalisée en toile LIN 670. A plat, elle présente sensiblement la forme d'un rectangle de 2500 mm de longueur et de 960 mm de largeur (cf. plan en annexe 15).

Elle est renforcée par endroits par une tresse polyamide de 6 mm prise dans un tunnel sur toute la longueur de toile à renforcer (cf. Annexe 15 - Sections A-A, B-B et C-C).

En utilisation, afin de limiter les effets d'abrasion du tube carré des longerons sur la toile lin, 4 renforts en toile polyamide enduite simple face (type *CORDURA*) sont cousus au niveau des 4 bords longitudinaux de la toile (cf. annexe 15). Cette toile est cousue avec sa face enduite en contact avec la toile lin et sa face polyamide à l'extérieur pour supprimer les phénomènes de bruit en utilisation (face polyamide en contact avec le tube carré des longerons).

Système de réglage pour la tension transversale

Ce réglage est obtenu au moyen d'une tresse polyamide Ø 6 mm couissant dans des œillets disposés:

- d'une part, sur le double rempli des bords longitudinaux de la toile. Le centre des œillets est à 15 mm environ du bord libre rempli ;
- d'autre part, sur le bord externe d'une bande en double tissu de fond, fixée sur la toile par une double piqure. Sur cette bande, le centre des œillets est à environ 15 mm du bord libre.

L'emplacement des œillets et les détails de montage sont donnés dans les plans et coupes.

Système de réglage pour la tension longitudinale

Le réglage de la tension longitudinale est obtenu au moyen de sangles et de boucles à coulisseau de finition verte.

Deux morceaux de sangle de 50 mm de largeur sont fixés par une de leurs extrémités dans le double rempli de chaque petit côté. L'autre extrémité, rempliée intérieurement, forme l'enchapure d'une boucle à coulisseau de 51 X 21 mm.

Les sangles correspondantes d'une longueur de 500 mm avant confection sont prises à leur base sur 50 mm entre les deux épaisseurs de tissus de la bande rapportée.

Deux œillets, posés sur le rempli de chaque extrémité de la toile, servent à nouer les tresses de serrage de la tension transversale et participent à la tension longitudinale.

Les emplacements des sangles, des œillets et des détails de montage sont donnés dans les plans et coupes.

SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES

HOUSSE DE TRANSPORT

Elle est confectionnée dans une toile polyester coton 430 2I.

La housse de transport se présente sous la forme approximative, à l'état déplié, d'un rectangle de 1470 mm de longueur par 940 mm de largeur (cf. plan en annexe 16).

La face extérieure reçoit :

- 1 sangle de 50 mm de façon à réaliser une boucle sur laquelle deux poignées seront faites pour permettre le transport du lit complet. Cette sangle est située au milieu de la toile ;
- 2 sangles de 50 mm équipées de demi-attache rapide (partie mâle / partie femelle) pour la fixation des extrémités de la housse ;
- 2 sangles de 30 mm, d'une longueur finie de 330 mm, équipées chacune d'une boucle de serrage ;
- 2 sangles de 30 mm, formant chacune une boucle de diamètre 85 mm utile ;
- 1 fermeture à glissière (partie avec curseur) cousue à 140 mm du bord longitudinal et l'autre partie cousue en face sur l'autre bord longitudinal.

Toutes les coutures des sangles sont réalisées sur le pourtour et avec croisillon.

Fermeture de la housse

L'armature et la documentation sont disposées au centre de la housse.

Ensuite la housse est fermée par la fermeture à glissière, puis les deux extrémités sont repliées.

Leur liaison est assurée par les sangles plates de 50 mm fermées par la boucle à ouverture rapide.

Utilisation de la housse en vide poche

Après avoir monté le lit de camp (à l'exception d'une barre d'extrémité située à l'emplacement souhaité de la tête du dormeur), la housse peut être utilisée en vide poche.

Son implantation se fait sous le lit à l'aide des sangles de 30 mm :

- les deux sangles formant des boucles qui reçoivent la barre d'extrémité qui sera ensuite fixée sur l'armature ;
- les deux sangles équipées de boucles de serrage qui seront fixées sur l'armature.

MARQUAGE

MARQUAGE DE L'ARMATURE

Chaque armature reçoit un marquage, de coloris noir, apposé sur le pied central du châssis par estampage. Elle comporte dans l'ordre les mentions : la raison sociale du fournisseur et l'année de fabrication.

MARQUAGE DE LA TOILE SOMMIER

Le marquage est réalisé sur une étiquette cousue sur la face côté sol en extrémité (cf. plan en annexe 15), de dimensions approximatives 110 x 40 mm.

Tous les marquages doivent être lisibles et indélébiles (résistance aux lavages à 95° C).

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN « ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »	
Désignation :	LIT CAMP MLE 57, 90, 94 TOILE SOMMIER
RAD :	7105SH0000301
Fabricant :	
Année de fabrication :	

MARQUAGE DE LA HOUSSE DE TRANSPORT

Le marquage est réalisé sur une étiquette en tissu de coloris vert OTAN, de dimensions approximatives 110 x 80 mm, rapportée sur la toile près de la poignée.

SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES CENTRE INTERARMÉES DU SOUTIEN « ÉQUIPEMENTS COMMISSARIAT »	
Désignation :	LIT DE CAMP MODÈLE 94
RAD :	7105SH0033181
Fabricant :	
Année de fabrication :	
Dimensions (cm) :	<i>L x l x h hors tout du colis (contenant avec contenu intégré)</i>
Masse (kg) :	<i>Masse totale du colis (contenant et contenu)</i>

CONDITIONNEMENT

Le lit de camp complet se présente dans sa housse de transport sous la forme d'un colis approximativement parallélépipédique (la toile sommier est montée sur l'armature).

Une notice de montage est jointe à chaque colis.

DOCUMENTATION

Chaque lit de camp modèle 94 est livré avec une notice de montage décrivant, de façon claire et précise avec schémas et/ou photographies :

- La composition d'un lit de camp complet ;
- Les opérations de montage et de démontage de l'armature métallique du lit de camp et de la toile sommier ;
- Les opérations d'entretien de l'armature métallique et de la toile sommier.

La notice de format A4, en couleur, plastifiée, et d'une seule feuille recto/verso est jointe à chaque lit de camp complet.

LISTE DES ANNEXES

Les annexes, référencées dans le texte et jointes à cette notice, sont les suivantes :

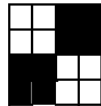
- Annexe 1 : Fiche d'identification N° 6.54 ;
- Annexe 2 : Fiche d'identification N° R 8.59 ;
- Annexe 3 : Fiche d'identification N° S 8.58 ;
- Annexe 4 : Fiche d'identification N° F 8.51 ;
- Annexe 5 : Fiche d'identification N° F 8.61 ;
- Annexe 6 : Fiche d'identification N° 4.52 ;
- Annexe 7 : Fiche d'identification N° R 4.53 ;
- Annexe 8 : Plan lit de camp modèle 94 ;
- Annexe 9 : Plan croisillon (3 par lit de camp) ;
- Annexe 10 : Plan platine extérieure de jonction (8 par lit) ;
- Annexe 11 : Plan platine centrale de jonction (4 par lit) ;
- Annexe 12 : Plan platine intersection (6 par lit) ;
- Annexe 13 : Plan longeron du lit (4 par lit) ;
- Annexe 14 : Plan traverse d'extrémité (2 par lit) ;
- Annexe 15 : Plan toile sommier de lit de camp ;
- Annexe 16 : Plan housse de transport lit de camp modèle 94.

VALIDATION

Grade, nom, prénom	Fonction ¹	Date	Signature
Le commissaire général de 2^{ème} classe Éric NEUMANN	Directeur du CIEC	01/10/21 Le commissaire en chef de 1^{ère} classe Philippe GUAPÉL directeur adjoint du Centre interarmées du soutien « équipements commissariat »	

¹ Selon les fonctions et les appellations en cours.

ANNEXE 1 : fiche d'identification N° 6.54

TOILE LIN 670				FICHE D'IDENTIFICATION N° 6.54 d'avril 2010	
CARACTERISTIQUES			EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
0	Définition du produit				
0.01	Désignation du produit			TOILE LIN 670	
0.02	Destination habituelle			Toile pour lit de camp	
0.03	Marques distinctives			T.L 670	
1	Caractéristiques générales				
1.01	Longueur	{ maximale normale minimale	mètres	-	1
1.02	Largeur utile	{ maximale normale minimale	mètres	1,52 1,50 1,49	1
1.03	Lisière		centimètres	-	
1.05	Coloris		-----	Ecrû, vert OTAN	
2	Caractéristiques de construction		-----		
2.01	Nature et pourcentage des matières premières	{ chaîne trame	-----	100% Lin	4
2.02	Armure		-----	Natté 2/2 	4
2.03	Nombre de fils	{ chaîne trame	nombre minimal trame par centimètre	20 16	4
2.05	Masse anhydre	{ maximale normale minimale	grammes par m²	705 670 655	
2.09	Perte de masse au lavage à 95°C		% maximal	3	4

(1) A titre indicatif

ANNEXE 1 : fiche d'identification N° 6.54

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
3	Caractéristiques de résistance mécanique			
3.01	Force minimale de rupture { chaîne par traction à sec } trame	décanewtons	- -	1
3.01	Force minimale de rupture { chaîne par traction au mouillé } trame	décanewtons	245 340	1
	Caractéristiques colorimétriques générales			
4.01	Coloris		Ecru ou vert OTAN	
4.02	Mode de teinture			
4.03	Nature des colorants			
4.04	Service délivrant le spécimen de référence			
6	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6.01	Lavage à 40°C* { chaîne } trame	% maximal	10 5	1
6.05	Trempage dans l'eau 20°C { chaîne } trame	% maximal	5 3	1
8	Caractéristiques PARTICULIERES			
8.08	Taux de formaldéhyde	ppm	< 75	1

* Cycle Lavage à la main simulé selon la norme NF EN ISO 6330

ANNEXE 2 : fiche d'identification N° R 8.59

RUBAN POLYESTER TUBULAIRE DE 22 ET 24 MM			FICHE D'IDENTIFICATION N° R 8.59 du 28.01.2003	
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAI
0.	Définition du produit			
0 01	Désignation		Ruban polyester tubulaire de 22 et 24 mm	
0 02	Destination habituelle		Bordage d'effets d'équipement	
0 03	Marques distinctives			
I.	Caractéristiques générales			
1 01	Longueur par unité de conditionnement			
1 02	Largeur maximale Normale minimale	mm	23 22 21	25 24 23
1 03	Coloris		Vert otan, vert IR/OTAN	
1 04	Type de lisières			
II.	Caractéristiques de construction			
2 01	Nature et pourcentage des matières premières		Fibres polyester mat mélangées avec 18 % de fibres polyester pigmentées à 0,2 % de noir de carbone quand la réflectance I.R. est exigée.	
2 02	Armure		Toile tubulaire	4
2 03	Nombre min. de fils (chaîne, liage, âme) sur toute la largeur chaîne liage		100 17	100 17
2 03	Nombre min. de doubles duites au cm. en trame		16	
2 04	Masse par mètre linéaire en atmosphère Normale maximale normale minimale	grammes	9,7 9,3 8,9	
2 05	Epaisseur (pression 50 millibars) Maximale Normale Minimale	mm	0,9 0,8 0,7	
2 07	Fils: masse linéique (à titre indicatif) Chaîne Trame	tex	25 x 2 25	
III.	Caractéristiques de résistance mécanique			
3 01	Force de rupture par traction en chaîne	daN	130	

ANNEXE 2 : fiche d'identification N° R 8.59

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAI
3 03	Résistance min. au déchirement de la trame sur dynamomètre – Déchirure au clou au sec	daN	11	
IV.	Caractéristiques optiques générales			
4 01	Coloris		Vert otan, vert IR/OTAN	
4 02	Zone d'acceptabilité des coloris			
4 03	Mode de teinture			
4 04	Nature des colorants			
4 05	Service délivrant le spécimen de référence			
V.	Caractéristiques de solidité des teintures			
5 01	A la lumière artificielle : - dégradation	Indice minimal	6	
5 03	A l'eau : - dégradation - dégorgement sur laine - dégorgement sur polyester	Indice minimal	4 3-4 4	
5 05	Au lavage à 95 °C - dégorgement sur coton	Indice minimal	3-4	
5 07	Au frottement : - dégorgement sur étoffe de coton sèche	Indice minimal	4-5	
5 13	Aux perchloréthylène : - dégradation - dégorgement sur laine - dégorgement sur polyester	Indice minimal	4 4 4-5	
VI.	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6 02	Préformage	% max.	2	
VIII.	Caractéristiques particulières			
8 01	Réflectance I.R.		Vert otan : non exigée Vert IR/OTAN: exigée (la réflectance maximale est portée à 45 %)	

SANGLE POLYESTER PLATE DE 20, 25, 30, 40, 50, 80 ET 100 MM			FICHE D'IDENTIFICATION N° S 8.58 du 28.01.2003							
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS							TYPE D'ESSAI
0.	Définition du produit									
0 01	Désignation		Sangle polyester plate de 20, 25, 30, 40, 50, 80 et 100 mm							
0 02	Destination habituelle		Equipement divers							
0 03	Marques distinctives									
I.	Caractéristiques générales									
1 01	Longueur par unité de conditionnement									
1 02	Largeur maximale Normale minimale	mm	21 20 19	26 25 24	31 30 29	41 40 39	51 50 49	82 80 78	102 100 98	
1 03	Coloris		Vert otan, vert IR/OTAN							
1 04	Type de lisières									
II.	Caractéristiques de construction									
2 01	Nature et pourcentage des matières premières		Fibres polyester mat mélangées avec 18 % de fibres polyester pigmentées à 0,2 % de noir de carbone quand la réflectance I.R. est exigée.							
2 02	Armure		Toile							4
2 03	Nombre min. de fils en chaîne sur toute la largeur		21	26	31	42	52	84	104	
2 03	Nombre min. de doubles duites au cm. en trame		4,5							
2 04	Masse par mètre linéaire en atmosphère Normale maximale normale minimale	grammes	16,8 16 15,2	21 20 19	25,2 24 22,8	33,6 32 30,4	43 41 39	67,2 64 60,8	86 82 78	
2 05	Epaisseur (pression 50 millibars) Maximale Normale Minimale	mm	1,6 1,45 1,3							
2 07	Fils: masse linéique (à titre indicatif) Chaîne rame	tex	50 x 8 50 x 4							
III.	Caractéristiques de résistance mécanique									
3 01	Force min. de rupture par traction au sec en chaîne	daN	240	300	370	500	640	1000	1250	
3 03	Résistance min. au déchirement de la trame sur dynamomètre – Déchirure au clou au sec		65							
IV.	Caractéristiques optiques générales									
4 01	Coloris		Vert otan, vert IR/OTAN							

ANNEXE 3 : fiche d'identification N° S 8.58

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAI
4 02	Zone d'acceptabilité des coloris			
4 03	Mode de teinture			
4 04	Nature des colorants			
4 05	Service délivrant le spécimen de référence		Scercat	
V.	Caractéristiques de solidité des teintures			
5 01	A la lumière artificielle : - dégradation	Indice minimal	5-6	
5 03	A l'eau : - dégradation - dégorgement	Indice minimal	4 3-4 4	
5 07	Au frottement : - dégorgement sur étoffe de coton sèche - dégorgement sur étoffe de coton humide	Indice minimal	3-4 4	
5 13	Au perchloréthylène : - dégradation - dégorgement	Indice minimal	4 4 4	
VI.	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6 02	Préformage	% max.	4	
VII	Caractéristiques particulières			
I.				
8 01	Réflectance I.R.		Vert otan : non exigée Vert IR/OTAN: exigée	

ANNEXE 4 : fiche d'identification N° F 8.51

FILS POLYAMIDE / FILAMENTS CONTINUS			FICHE D'IDENTIFICATION N° F 8.51 – FEVRIER 2015	
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	DONNEES TECHNIQUES	TYPE D'ESSAIS
5.05	A l'eau de mer -dégradation -dégorgement {coton {polyester	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4
5.06	Au frottement (dégorgement sur coton) -à sec -humide	Indice minimal	4-5 4-5	4
5.07	Aux solvants organiques -dégradation -dégorgement {coton {polyester (solvant : perchloréthylène)	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4
5.08	Au chlore (0,5 g/l de chlore actif) : dégradation	Indice minimal	4-5	4
6	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6.01	Stabilité dans l'eau bouillante	Pourcentage maximal	1 % pour les fils de titre résultant nominal égal ou inférieurs à 27 tex exclusivement	4
7	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi			
7.01	Distance de vrillage	Centimètres	8	4

ANNEXE 4 : fiche d'identification N° F 8.51

FILS POLYAMIDE / FILAMENTS CONTINUS

TITRE RESULTANT NOMINAL en tex (1)	RESISTANCE MINIMALE en daN
24	1,200
39	1,930
52	2,590
78	3,880
103	5,130
155	7,770
207	10,350
231	11,570
311	15,540
389	19,430
463	23,140
622	31,070

(1) Masse linéique désensimée

La résistance à la traction des fils en polyamide, continu, est fixée à 0,050 daN/tex.

La résistance minimale à la traction exigée d'un fil qui ne serait pas cité dans le tableau ci-dessus est obtenue par application de la formule suivante :

Résistance minimale en daN = 0,050 X titre résultant nominal en tex. (Le résultat obtenu étant éventuellement arrondi à 0,01 daN près, dans les conditions fixées par le FD X 02 003).

ANNEXE 5 : fiche d'identification F 8.61

FILS POLYESTER / FILAMENTS CONTINUS			FICHE D'IDENTIFICATION N° F 8 .61 – FEVRIER 2015	
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	DONNEES TECHNIQUES	TYPE D'ESSAIS
0	Définition du produit			
0.01	Désignation		Fils en polyester continu	
0.03	Marques distinctives			
1	Caractéristiques générales			
1.01	Coloris		Ecru, naturel, blanchi ou teint, selon demande	
1.02	Apprêts, traitement, aspect		Eventuellement encollé	
2	Caractéristiques de construction			
2.01	Nature et pourcentage des matières premières		Polyester	
2.02	Masse linéique	tex	Voir tableau ci-après	
2.03	Sens de torsion, torsion	Z ou S	Z	
3	Caractéristiques de résistance mécanique			
3.01	Force de rupture par traction	decanewton	Voir tableau ci-après	1
3.02	Allongement de rupture par traction	Pourcentage maximal	32	4
3.03	Coefficient de variation	Pourcentage maximal	5	1
5	Caractéristiques de solidité des teintures			
5.01	A la lumière artificielle (dégradation)	Indice minimal	4	4
5.03	Au lavage à l'aide d'un détergent à 60° C -dégradation -dégorgement {coton {polyester	Indice minimal	4 4-5 4-5	4
5.04	A l'eau -dégradation -dégorgement {coton {polyester	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4
5.05	A l'eau de mer -dégradation -dégorgement {coton {polyester	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4

ANNEXE 5 : fiche d'identification F 8.61

FILS POLYESTER / FILAMENTS CONTINUS			FICHE D'IDENTIFICATION N° F 8 .61 – FEVRIER 2015	
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	DONNEES TECHNIQUES	TYPE D'ESSAIS
5.04	A l'eau -dégradation -dégorgement {coton {polyester	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4
5.05	A l'eau de mer -dégradation -dégorgement {coton {polyester	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4
5.06	Au frottement (dégorgement sur coton) -à sec -humide	Indice minimal	4-5 4-5	4
5.07	Aux solvants organiques -dégradation -dégorgement {coton {polyester (solvant : perchloréthylène)	Indice minimal	4-5 4-5 4-5	4
5.08	Au chlore (0,5 g/l de chlore actif) : dégradation	Indice minimal	4-5	4
6	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6.01	Stabilité dans l'eau bouillante	Pourcentage maximal	1 % pour les fils de titre résultant nominal égal ou inférieurs à 45 tex exclusivement	4
7	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi			
7.01	Distance de vrillage	Centimètres	8	4

ANNEXE 6 : fiche d'identification N° 4.52

TOILE COTON POLYESTER 430 2I			FICHE D'IDENTIFICATION N° 4.52 de janvier 2009	
CARACTERISTIQUES		EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
0	Définition du produit			
0.01	Désignation du produit		TOILE COTON/POLYESTER 270	
0.02	Destination habituelle		Sacs, équipements	
0.03	Marques distinctives		T.C.P 430 2I	
1	Caractéristiques générales			
1.01	Longueur { maximale normale minimale	mètres	60	1
1.02	Largeur utile { maximale normale minimale	mètres	1,52 1,50 1,49	1
1.03	Lisière	centimètres	0,5	
1.04	Présentation des pièces		roulées	1
1.05	Coloris	-----	Vert IR/OTAN	
2	Caractéristiques de construction	-----		
2.01	Nature et pourcentage des matières premières { chaîne trame	-----	Mélange intime : 67% coton, 33% fibres polyester (1,6 dtex, coupe 40 millimètres maximale, pigmenté dans la masse avec 0,2% de noir de carbone (tolérance ±0,01%	4
2.02	Armure	-----	Toile	4
2.03	Nombre de fils { chaîne trame	nombre minimal trame par centimètre	22 15	4
2.05	Masse en atmosphère normale (1)	grammes par m²	430	
2.07	Masse anhydre { maximale normale minimale	grammes par m²	450 420 400	4
2.09	Perte de masse au lavage à 95°C	% maximal	5	4
2.10	Fils : masse linéique, sens de torsion { chaîne trame	tex. Z ou S tours par mètre	50 x 2x 50 x 2	4

(1) A titre indicatif

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAIS
3	Caractéristiques de résistance mécanique			
3.01	Force minimale de rupture { chaîne par traction trame	décanewtons	160 105	1
3.05	Résistance minimale au déchirement amorcé { chaîne (mouton pendulaire) trame	Décanewtons	5 3	1
	Caractéristiques colorimétriques générales			
4.01	Coloris		Vert OTAN Bleu foncé	
4.02	Mode de teinture		Polyester : dans la masse Coton : en pièces	
4.03	Nature des colorants		Polyester : pigments Coton : anthraquinoniques	
4.04	Service délivrant le spécimen de référence		SCERCAT BMSFH	
5	Caractéristiques de solidité des teintures			
5.01	A la lumière artificielle dégradation	indice minimal	6	4
5.06	Au lavage { dégradation à l'aide } d'un détergent { dégorgement { coton à 95°C polyester	indice minimal	4 4 4	4
5.07	Au frottement dégorgement { à sec sur coton humide	indice minimal	4 3-4	4
5.12	Aux solvants { dégradation organiques } (solvant { dégorgement { coton perchloréthylène) polyester	indice minimal	4 4 4	4
5.14	Au chlore (2 g/l de chlore actif) dégradation	i indice minimal	3-4	4
6	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6.01	Lavage domestique à 95°C { chaîne } trame	% maximal	2 2	1
7	Caractéristiques d'aptitude à l'emploi			
7.02	Résistance à la pénétration de l'eau à l'état de livraison après pliage après 1 trempage à l'eau après 1 trempage au solvant (solvant perchlorethylène)	Centimètres (hauteur minimale)	45 45 45 45	

ANNEXE 7 : fiche d'identification N° R 4.53

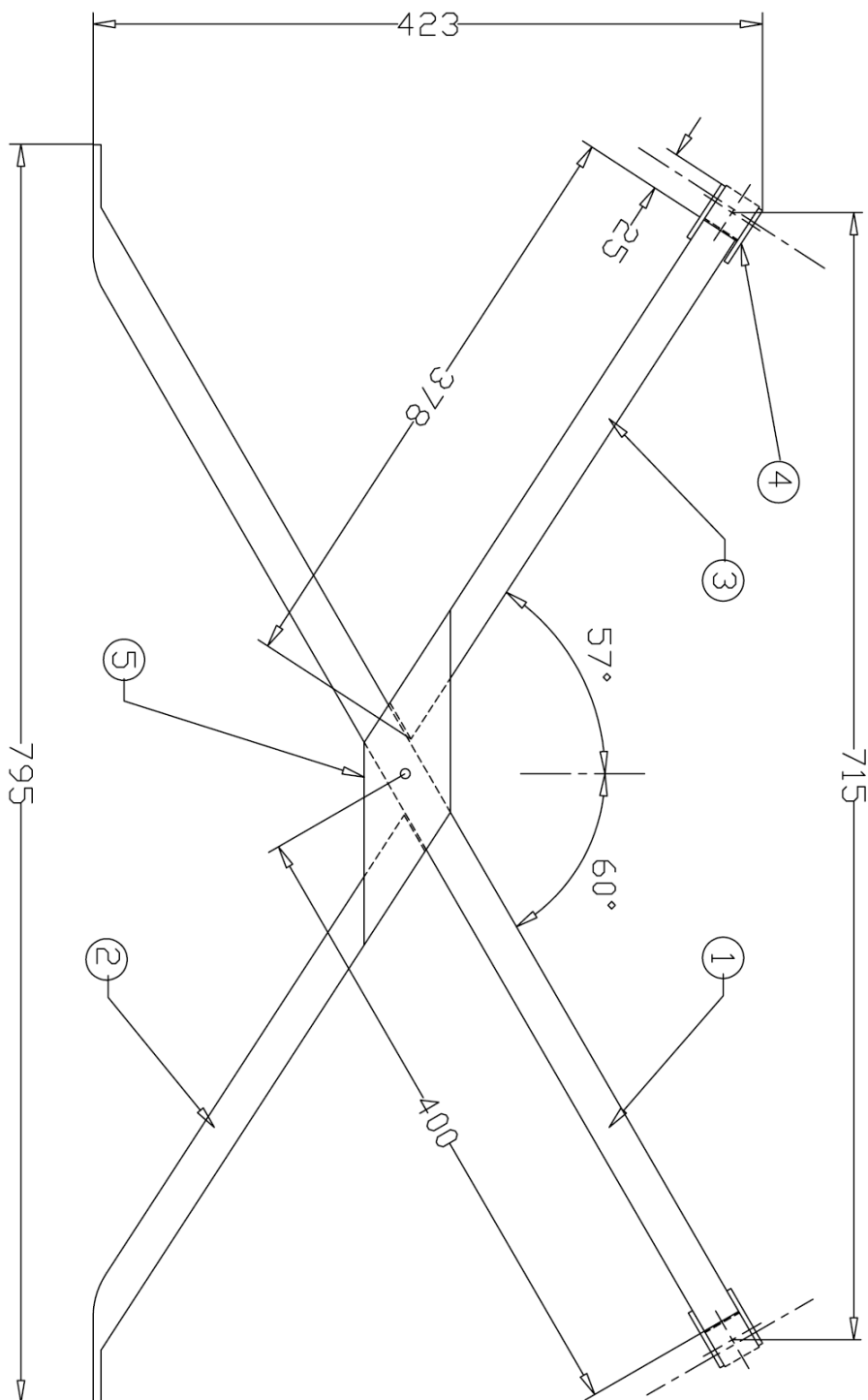
RUBAN COTON PLAT DE 10, 15 ET 20 MM			FICHE D'IDENTIFICATION N° R 4-53 du 28.01.2003			
	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS			TYPE D'ESSAI
0.	Définition du produit					
0 01	Désignation		Ruban coton plat de 10, 15 et 20 mm			
0 02	Destination habituelle		Jugulaire et coiffe casque			
0 03	Marques distinctives					
I.	Caractéristiques générales					
1 01	Longueur par unité de conditionnement					
1 02	Largeur maximale Normale minimale	mm	12 10 9	17 15 14	22 20 19	
1 03	Coloris		Vert OTAN,gris vert, bleu foncé, bleu aviation, noir, écru			
1 04	Type de lisières					
II.	Caractéristiques de construction					
2 01	Nature et pourcentage des matières premières		Coton			
2 02	Armure		Croisé 2 x 2 formant chevron			4
2 03	Nombre minimal de fils en chaîne sur toute la largeur		36	54	72	
2 03	Nombre minimal de doubles duites au cm. en trame		15			
2 04	Masse par mètre linéaire en atmosphère Normale maximale normale minimale	grammes	1,75 1,70 1,65	2,60 2,50 2,40	3,60 3,40 3,30	
2 05	Epaisseur (pression 50 millibars) Maximale Normale Minimale	mm	1,50 1,30 1,20			
2 06	Perte de masse au lavage à 95 °C	% max.	4 % max.			
2 07	Fils: masse linéique (à titre indicatif) Chaîne rame	tex	50 x 2 50 x 2			
III.	Caractéristiques de résistance mécanique					
3 01	Force min. de rupture par traction en chaîne au sec	daN	160	200	180 ?	

ANNEXE 7 : fiche d'identification N° R 4.53

	CARACTERISTIQUES	EXPRIMEES EN UNITES DE MESURE	SPECIFICATIONS	TYPE D'ESSAI
IV.	Caractéristiques optiques générales			
4 01	Coloris		Vert Otan – Vert IR/Otan	
4 03	Mode de teinture		En fils	
4 04	Nature des colorants			
4 05	Service délivrant le spécimen de référence			
V.	Caractéristiques de solidité des teintures			
5 01	A la lumière artificielle : - dégradation	Indice minimal	5-6	
5 03	A l'eau : - dégradation - dégorgement sur laine - dégorgement sur polyester	Indice minimal	4 3-4 4	
5 07	Au frottement : - dégorgement sur étoffe de coton sèche - dégorgement sur étoffe de coton humide	Indice minimal	3-4 3-4	
5 13	Au perchloréthylène : - dégradation - dégorgement sur laine - dégorgement sur polyester	Indice minimal	4 4 4	
VI.	Caractéristiques de stabilité dimensionnelle			
6 03	Trempage dans l'eau à 20 °C	% max.	4	
VIII.	Caractéristiques particulières			
8 01	Réflectance I.R.		Non exigée Exigée (A 750 nanomètres la réflectance minimale est abaissée à 25 %	

[illegible]

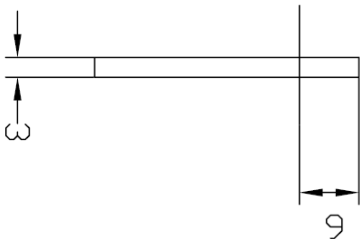
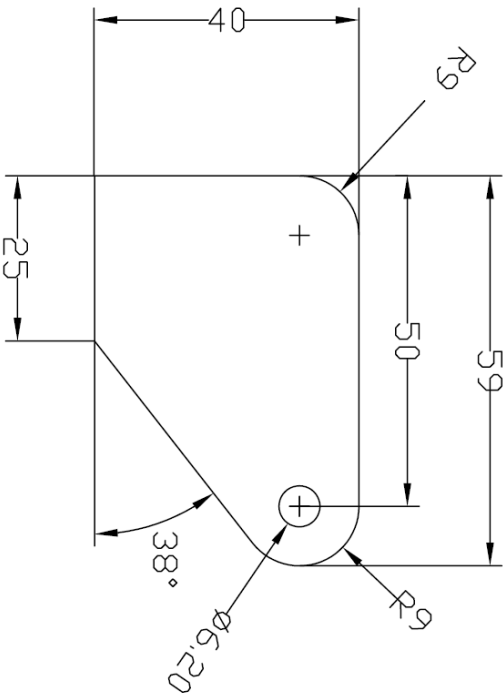
- ① Tube CA 25x25x1,25 long.850 Nb.1
- ② Tube CA 25x25x1,25 long.416 Nb.1 coupe a 27° sur 1 extrémité
- ③ Tube CA 25x25x1,25 long.378 Nb.1 coupe a 27° sur 1 extrémité
- ④ Platine Nb.4
- ⑤ Platine Nb.2

[illegible]

Dimensions en mm
Tolérance cotes non fonctionnelles ± 1 mm

ANNEXE 10 : Plan platine extérieure de jonction (8 par lit)

Toile 30/10

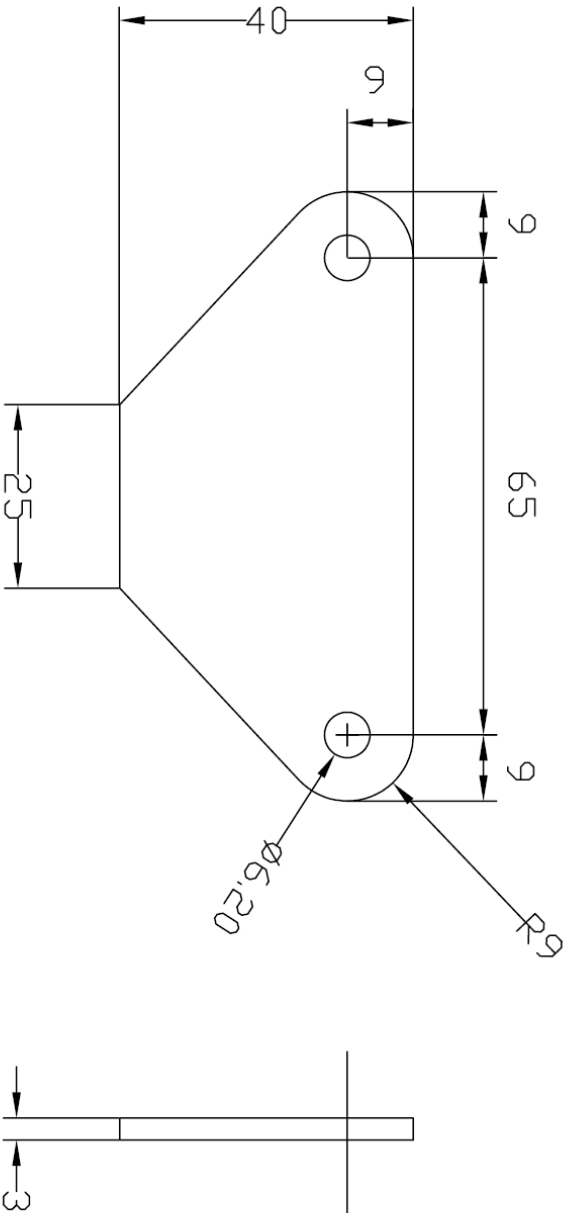


Dimensions en mm
Tolérance cotes non fonctionnelles ± 1 mm

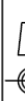
ECHELLE		PLATINE EXTERIEURE DE JONCTION (8 par LIT)
1 : 1		
		
S.C.E.R.C.A.T. RAMBOUILLET		
A4		99.3.020
MISES A JOUR		

ANNEXE 11 : Plan platine centrale de jonction (4 par lit)

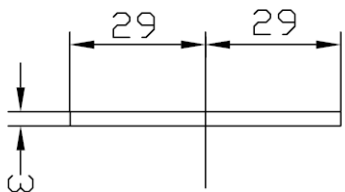
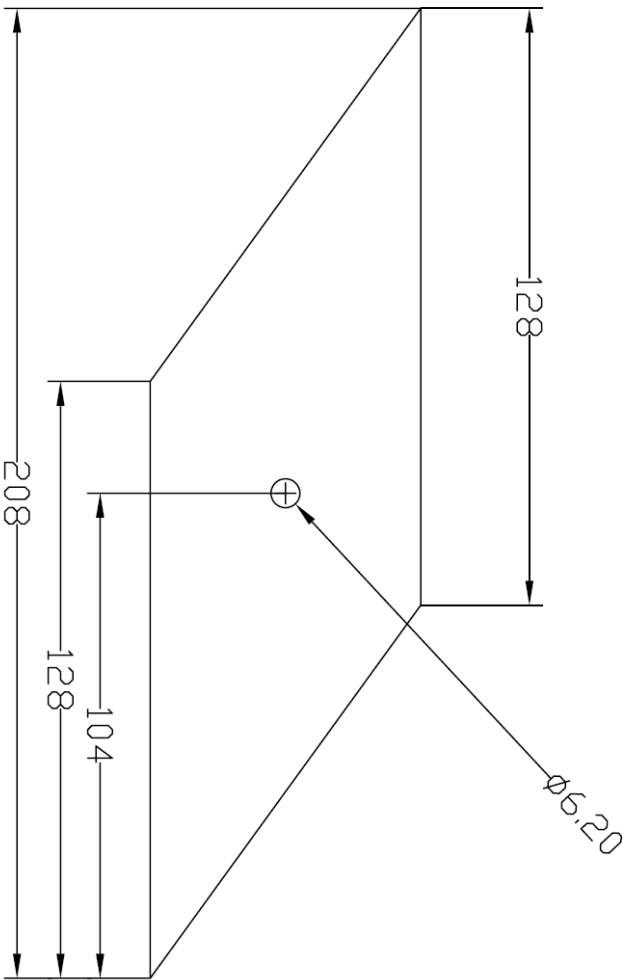
Tôle 30/10



Dimensions en mm
Tolérance cotes non fonctionnelles ± 1 mm

ECHELLE		PLATINE CENTRALE DE JONCTION (4 par LIT)
1 : 1		
		
S.C.E.R.C.A.T. RAMBOUILLET		
MISES A JOUR		
A4	99.3.021	

ANNEXE 12 : Plan platine intersection (6 par lit)



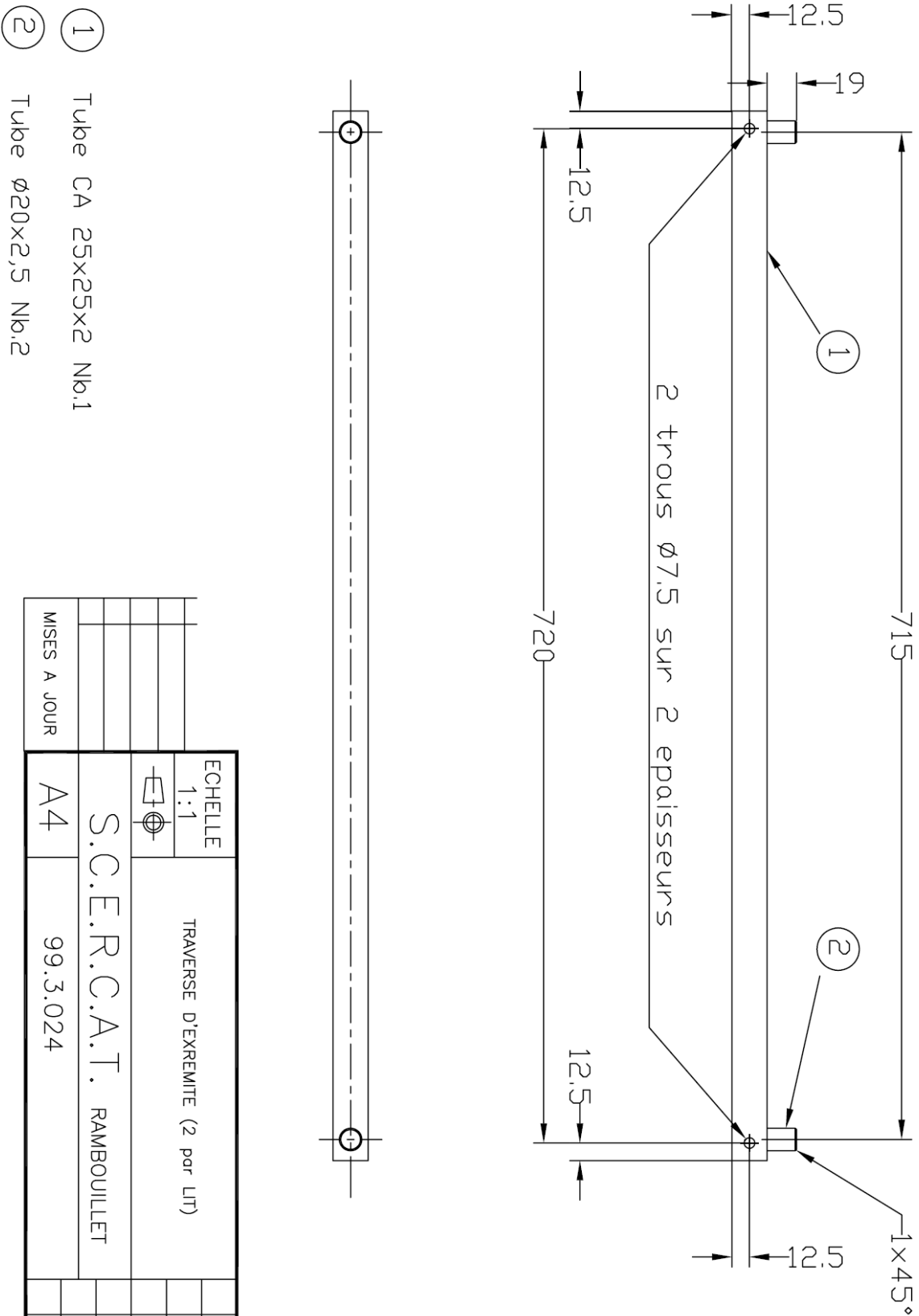
Tôle 30/10

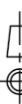
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dimensions en mm
Tolérance cotes non fonctionnelles ± 1 mm

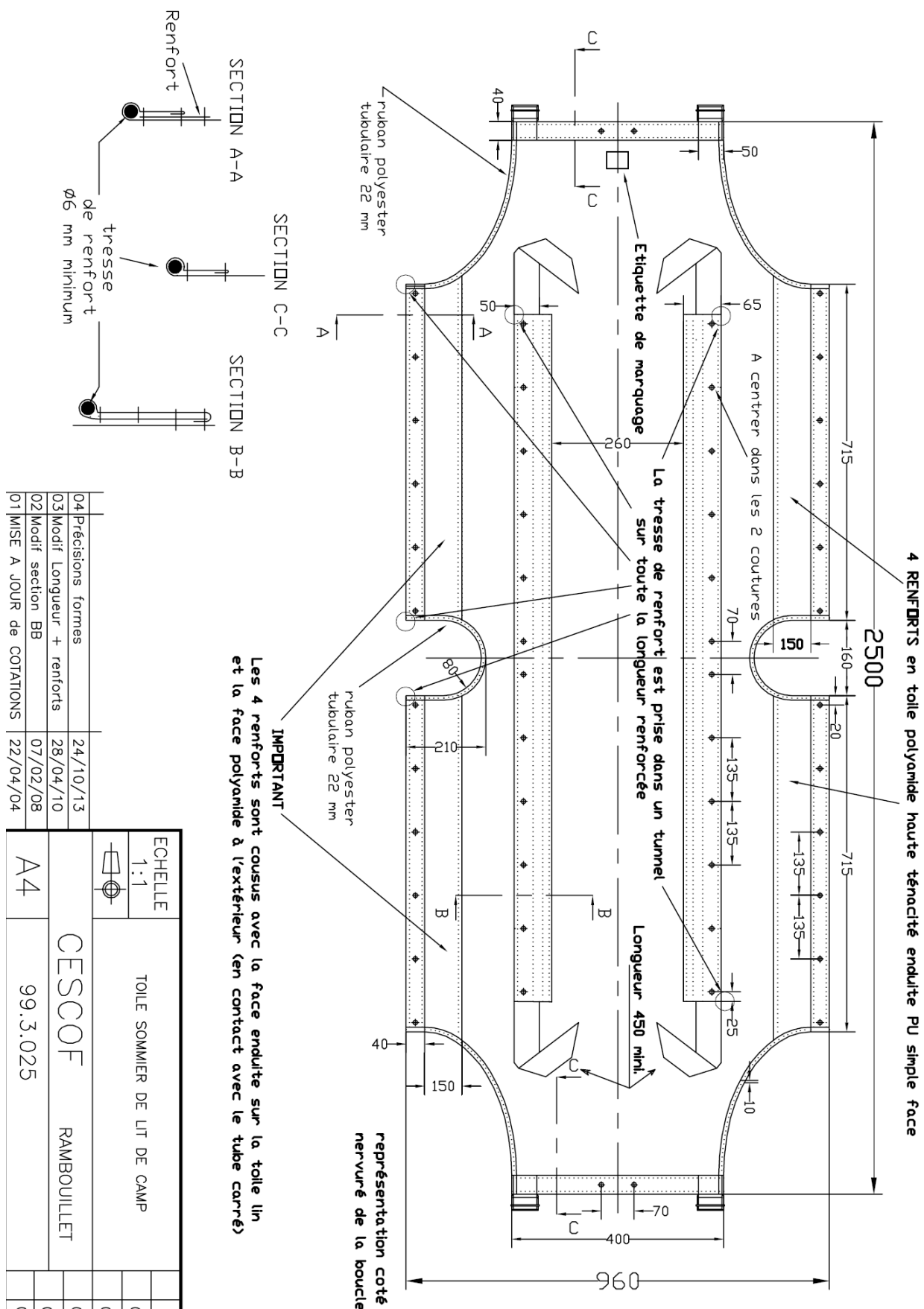
Dimensions en mm
Tolérance cotes non fonctionnelles ± 1 mm

ANNEXE 14 : Plan traverse d'extrémité (2 par lit)



Echelle		TRAVERSE D'EXREMITÉ (2 par lit)		
1:1				
				
S.C.E.R.C.A.T. RAMBOUILLET				
A4		99.3.024		00
MISES A JOUR				

ANNEXE 15 : Plan toile sommier de lit de camp



04	Précisions formes	24/10/13
03	Modif Longueur + renforts	28/04/10
02	Modif section BB	07/02/08
01	MISE A JOUR de COTATIONS	22/04/04

ECHELLE	1:1	TOILE SOMMIER DE LIT DE CAMP			
		CESCOF	RAMBOUILLET		
A4		99.3.025			
				01	00

4

